REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

16 octobre 2026

TOGO-CHINE :

UNE DOUZAINE D'ACCORDS MULTISECTORIELS SIGNES A PEKIN POUR RENFORCER LE PARTENARIAT BILATERAL

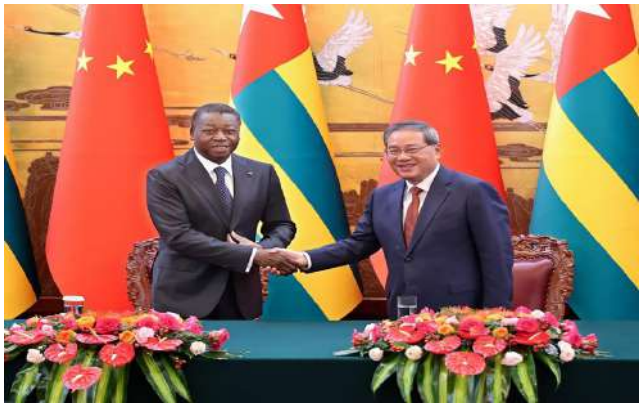

Le Président du Conseil avec Xi-Jinping

Lomé, 16 oct. (ATOP) - Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, et le Premier ministre chinois, Li Qiang ont présidé le jeudi 15 octobre à Pékin une cérémonie de signature de treize accords et mémorandums d'entente destinés à renforcer la coopération sino-togolaise, élevée le 13 octobre dernier au rang de « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle ». Ces nouveaux instruments couvrent plusieurs secteurs, notamment les finances, l'économie, la sécurité, le commerce, l'agriculture, la formation, les médias et la coopération décentralisée.

Un nouvel élan à la coopération financière entre le Togo et la Chine

La première traduction immédiate de cette dynamique concerne l'allègement de la dette publique. Au titre de la coopération financière, les deux parties ont signé un protocole d'accord relatif à l'annulation partielle de la dette togolaise. Cette mesure contribue à alléger les engagements financiers du Togo et s'inscrit dans le cadre des relations de coopération économique et financière entre les deux pays.

Facilitation des échanges et modernisation de la coopération économique

Sur le plan économique et commercial, les accords signés prévoient un approfondissement de la coopération douanière, notamment au moyen d'un protocole d'accord relatif au programme des Opérateurs économiques agréés (OEA) entre l'Office togolais des recettes (OTR) et l'Administration générale des douanes de Chine.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------3
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------4-10
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------10-14
SPORTS ----------14-15

Ce mécanisme vise à faciliter les échanges commerciaux, à renforcer la confiance entre les administrations douanières et à contribuer à la fluidité des opérations d'importation et d'exportation.

Les deux pays ont convenu de renforcer leur coopération dans les secteurs industriels et les chaînes d'approvisionnement. Ils entendent également approfondir leurs échanges en matière de commerce numérique, de coopération économique et commerciale internationale, ainsi que de développement vert. Ces engagements ouvrent des perspectives de coopération autour de la modernisation des échanges, de l'innovation technologique, de la diversification des activités économiques et de la promotion de pratiques de développement plus durables.

L'agriculture et l'accès au marché chinois

Le secteur agricole figure également parmi les domaines concernés par les nouveaux engagements. Un protocole d'accord relatif aux exigences phytosanitaires applicables au soja togolais destiné à l'exportation vers la Chine a été signé. Cet instrument vise à encadrer l'accès de ce produit au marché chinois, dans le respect des exigences sanitaires et phytosanitaires en vigueur. Il ouvre ainsi des perspectives pour le développement des échanges agricoles et la valorisation des productions togolaises sur les marchés internationaux.

La coopération pour le développement des ressources humaines

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, les deux parties ont également échangé des notes relatives au projet de construction du bâtiment du ministère togolais des Affaires étrangères. Un autre mémorandum d'entente prévoit le renforcement de la coopération dans le domaine du développement des ressources humaines, soulignant l'importance accordée au partage des compétences et à la valorisation du capital humain.

Les médias, un autre axe du rapprochement sino-togolais

La coopération bilatérale s'étend également au secteur des médias. Des mémorandums d'entente ont été signés en vue d'établir des relations de coopération amicale entre China Media Group (CMG) et la Télévision nationale togolaise (TVT), ainsi qu'entre l'Administration nationale chinoise de la radio, du cinéma et de la télévision et la TVT. Ces accords visent à favoriser les échanges professionnels, le partage d'expériences et le développement de la collaboration entre les institutions audiovisuelles des deux pays.

Il convient de rappeler que deux autres mémorandums d'entente avaient également été signés au cours de cette visite officielle. Le premier, porte sur la coopération décentralisée entre la province chinoise du Shaanxi et la région togolaise de la Kara, tandis que le second est relatif à la promotion de la coopération dans le cadre de l'Initiative pour la sécurité mondiale.

Tous ces engagements illustrent la portée de la diplomatie conduite par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, qui s'attache à consolider les partenariats internationaux du Togo et à les inscrire dans une dynamique de coopération mutuellement bénéfique.

presidenceduconseil.gouv.tg/

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

SANTE :

LA « MEDLEADERS ASSOCIATION » MOBILISE LES JEUNES PROFESSIONNELS DE LA SANTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Lomé, 16 oct. (ATOP) – La MedLeaders Association (MLA) a lancé, le jeudi 15 octobre à Lomé, le MLA Health Summit 2026, une rencontre scientifique destinée à mobiliser les jeunes professionnels de la santé autour des enjeux de prévention, de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein.

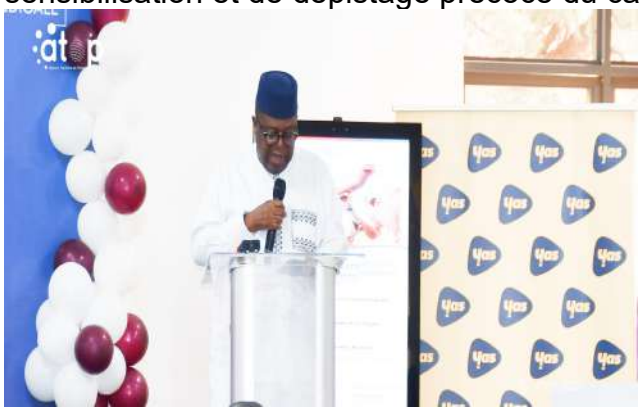

Prof Belo ouvrant les travaux

L'assistance

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration des dix années d'existence du MLA et d'« Octobre Rose », mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein. Cette rencontre est meublée de panels, de conférences scientifiques, d'ateliers, d'expositions et de stands. Des activités de sensibilisation sont également prévues à l'endroit des élèves, des jeunes filles et des femmes.

La MLA Health Summit 2026 ambitionne aussi de favoriser les échanges d'expériences et de renforcer les relations professionnelles entre les acteurs du secteur sanitaire, dans l'optique d'une meilleure implication des jeunes dans la lutte contre cette maladie.

Le professeur Belo Mofou, représentant le ministre en charge de la Santé, a souligné une grave prolifération de cette maladie chez les femmes. Il a indiqué que le cancer du sein figure parmi les principales causes de mortalité féminine, d'où la nécessité de renforcer les actions de prévention, de sensibilisation et de dépistage précoce.

Le professeur Douaguibe, représentant le doyen de la Faculté des sciences de la santé, a insisté sur l'importance de rapprocher les actions de sensibilisation des populations. Il a appelé à intensifier les campagnes d'information dans les maisons, les quartiers et sur les lieux de culte, afin de toucher un public plus large et d'encourager les femmes à s'intéresser davantage à leur santé.

La représentante de la MedLeaders Association, Djibare Wake a mis en avant l'engagement de l'association en faveur de la prévention des maladies non transmissibles et de la promotion de la santé. « À travers ce sommet, l'organisation entend offrir un cadre d'échanges scientifiques aux jeunes professionnels de la santé pour réfléchir aux défis liés au cancer du sein et proposer des approches de solutions sur la base d'un diagnostic précoce », a expliqué Mme Djibaré.

Créée il y a dix ans, la MedLeaders Association rassemble de jeunes professionnels de la santé autour d'initiatives visant notamment la prévention des maladies non transmissibles et la promotion de la santé.ATOP/IS/HKM

NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH/PROTECTION CIVILE :

LES ACTEURS REGIONAUX ACTUALISENT LE PLAN DE CONTINGENCE MULTIRISQUE

Kara, 16 oct. (ATOP) – Un atelier de deux jours, consacré à l'actualisation du plan régional de contingence multirisque de la Kara s'est ouvert, le jeudi 15 octobre à Kara, à l'intention des acteurs impliqués dans la gestion des risques et catastrophes.

Les acteurs régionaux

Organisée par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), cette rencontre a réuni les acteurs institutionnels, les responsables de la prise de décision et les représentants de la société civile. Elle vise à renforcer les capacités régionales d'anticipation, de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles, climatiques et anthropiques.

Les travaux ont permis aux participants de réviser le plan régional de contingence multirisque afin de l'adapter aux réalités locales et aux nouvelles menaces auxquelles les populations sont exposées. Il s'est agi notamment de définir des mesures concrètes et opérationnelles pour améliorer la coordination des interventions et réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

Le secrétaire général du gouvernorat, Gountiboté Gnigbangou, a relevé les menaces croissantes que font peser les changements climatiques sur les populations et leurs moyens de subsistance. Il a insisté sur la nécessité de privilégier l'anticipation plutôt que les interventions après la survenue des catastrophes. « Les risques encourus au niveau local par les populations doivent amener les acteurs décisionnels locaux à anticiper et non à attendre pour subir », a-t-il déclaré. M. Gnigbangou a exhorté les participants à produire un document pratique, comportant des mesures concrètes et immédiatement applicables sur le terrain pour assurer une meilleure protection des populations. Il a salué les efforts engagés dans ce domaine, conformément à la vision des plus hautes autorités du pays.

Le directeur régional de l'ANPC-Nord, le commissaire principal de police, Pessei Mana, a souligné la nécessité d'une réponse efficace et concertée face aux catastrophes qui affectent les communautés. Il a invité les participants à tenir compte des spécificités et des vulnérabilités de la région dans l'actualisation du document. M. Pessei a aussi appelé les populations à davantage de vigilance face aux risques climatiques, tout en saluant l'engagement des autorités administratives, civiles et militaires dans la prévention et la gestion des catastrophes.

Auparavant, le président du conseil régional de la Kara, Teba Blakinam Bakem, avait salué la mobilisation des différents acteurs, témoignant, de l'intérêt accordé à la protection des populations face aux risques et catastrophes. Il a réaffirmé l'importance d'une action collective pour renforcer la résilience des communautés.

À l'issue des travaux, les participants ont élaboré un plan régional de contingence multirisque actualisé, destiné à servir d'outil de référence aux plateformes régionales de Réduction des risques de catastrophes (RRC) pour une meilleure préparation et une gestion coordonnée des situations d'urgence. ATOP/LER/AE/SED

JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES AGEES :

LES SENIORS PLAIDENT POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE SOCIALE ET SANITAIRE

Kara, 16 oct. (ATOP) - Les personnes âgées de la Kozah ont plaidé pour une amélioration de leurs conditions de vie, notamment en matière de protection sociale et d'accès aux soins. Cette doléance a été formulée le mercredi 14 octobre à Kara, lors de la célébration de la journée internationale des personnes âgées.

Table officielle

L'assistance

La célébration est placée sous le thème « Equité et égalité de genre pour un développement inclusif ». Elle est organisée par l'Association des personnes âgées du Togo, section Kozah. Au cours des échanges, les seniors ont demandé une réduction des taux de prélèvement liés à l'Institut national d'assurance maladie (INAM) et à l'Assurance maladie universelle (AMU), une meilleure couverture des médicaments prescrits et le versement des allocations de départ à la retraite aux ayants droit partis avant 2020.

Au-delà de ces préoccupations financières et sociales, les seniors ont été sensibilisés sur les habitudes qui contribuent à préserver leur santé. Le pharmacien-assistant à Lafia, Dr Ibrahim Ismaël, leur a recommandé d'éviter la consommation des médicaments de rue et de consulter régulièrement un médecin. Il leur a aussi conseillé de privilégier les légumes, de manger léger le soir et de modérer leur consommation de lait et de café.

Le préfet de la Kozah, Colonel Bonfo Faré, a salué cette initiative qui permet aux seniors de faire connaître leurs préoccupations sociales et sanitaires. Il les a assurés de sa disponibilité à transmettre leurs doléances aux instances compétentes. Il les a également invités à adopter une bonne hygiène de vie, en mettant en garde contre les effets néfastes de la consommation excessive d'alcool, notamment du « sodabi », sur leur santé.

Le secrétaire général de l'Association des personnes âgées de la Kozah, Djarba Midakena, a réaffirmé l'engagement des membres de son organisation à contribuer au développement du pays. ATOP/LER/AE/AO

--- ---

L'ANID CONSULTE LES ACTEURS LOCAUX ET MET EN PLACE LES COMITÉS COMMUNAUX DE GESTION DES PLAINTES

Kara, 16 oct. (ATOP) - L'Agence nationale d'identification (ANID) organise, les 15 et 16 octobre à Kara, un atelier de consultation publique et de mise en place des Comités communaux de gestion des plaintes (CCGP).

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-Togo). Il fait partie d'une série d'ateliers organisés simultanément du 12 au 16 octobre sur l'ensemble du territoire de la région. Cette rencontre vise à informer les autorités locales et les parties

prenantes sur les objectifs et les modalités d'exécution du projet, à recueillir leurs préoccupations et à mettre en place les CCGP. Ces comités auront pour mission de recevoir, d'examiner et d'assurer le suivi des plaintes et réclamations des populations liées à la mise en œuvre du projet. Cet atelier intervient en prélude au démarrage des opérations d'enregistrement biométrique dans la région de la Kara.

Officiels et participants

Le projet, financé par la Banque mondiale, ambitionne d'attribuer à chaque personne résidant au Togo, un Numéro d'identification unique (NIU), sur la base de la collecte de données biographiques et biométriques. Il vise à faciliter l'accès aux services sociaux de base, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'assurance maladie universelle et des services financiers.

Le directeur général de l'ANID, colonel Silété Roselin Devo, a souligné que l'absence de preuve d'identité constitue un obstacle majeur à l'inclusion sociale et économique. Selon lui, plus de la moitié de la population togolaise ne dispose pas d'un justificatif d'identité, une situation qui limite l'accès à plusieurs services essentiels. Il a précisé que la région de la Kara constitue la dernière étape de l'enregistrement de masse, lancé en novembre 2024 dans la région des Savanes. Il a sollicité l'implication des autorités administratives, traditionnelles et communautaires afin de garantir une forte mobilisation des populations.

Le préfet de la Kozah, colonel Bonfo Faré, a souligné que ce projet contribue à la modernisation de l'administration publique, à la transformation numérique et au renforcement de l'inclusion sociale. Il a expliqué que les CCGP constituent un mécanisme de proximité destiné à prévenir les conflits et à apporter des réponses appropriées aux préoccupations susceptibles de surgir au cours des opérations d'enrôlement. Il a exhorté les participants à s'approprier le projet et à contribuer activement à sa réussite.

ATOP/AE/MD

4E SESSION ORDINAIRE DE LA COMMUNE KERAN 3 :
L'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2027 AU MENU DES TRAVAUX

Kantè, 16 oct. (ATOP) - Les travaux de la 4è session ordinaire de l'exercice 2026 du conseil municipal de la commune Kéran 3 ont été ouverts le mercredi 14 octobre à Pimini, à environ 27 km à l'est de Kantè. Cette quatrième et dernière session ordinaire de l'année sera marquée par des débats sur l'orientation budgétaire, l'élaboration et l'adoption du budget primitif exercice 2027.

Elus locaux et invités

L'objectif pour les élus locaux est de dresser le bilan des différentes activités menées au cours de l'année et de définir de meilleures orientations pour le compte de l'exercice 2027. Les échanges sur les stratégies de mobilisation des recettes non fiscales notamment les tickets de marché et d'exploitation de céréales ainsi que la location des locaux et mobiliers sont, entre autres, sujets inscrits au programme de la session.

Au cours des travaux, les membres des commissions économique, sociale et domaniale auront également à présenter leurs rapports d'activités menées de juillet à septembre derniers. Les conseillers municipaux sauront apprécier quelques décisions prises lors de la session précédente dont la plus importante est relative à l'intensification de la sensibilisation auprès des contribuables sur la redevance des diverses taxes.

Le maire Fakounafah (au micro) présidant la cérémonie

L'assistance

Le maire de la commune Kéran 3, Fakounafah Batinata a souligné l'importance de redéfinir de nouvelles orientations plus réalistes et ambitieuses afin de répondre efficacement aux besoins essentiels des populations. Le chef de l'exécutif communal a également relevé la nécessité de faire face aux défis en tenant compte de l'amélioration des infrastructures et du renforcement des services sociaux de base. « Nous devrons également prendre en compte tous les autres aspects notamment économiques et environnementaux liés à la promotion de notre économie locale et à la protection de nos ressources naturelles », a précisé le maire.

Les chefs traditionnels, les responsables des services déconcentrés, des membres des organisations de la société civile et des différents comités de développement à la base ont aussi assisté à la cérémonie. ATOP/PAP/MG

--- ---

DES ACTEURS LOCAUX SENSIBILISES SUR LE FONCIER

Kantè, 16 oct. (ATOP) - Le Comité régional de concertation Etat-secteur privé (CR-CESP) de la Kara a organisé, le jeudi 15 octobre à Kantè, un atelier de sensibilisation et d'échange sur le foncier.

M. Douti (au micro) ouvrant les travaux

L'assistance

La cérémonie a été présidée par le préfet Douti N'Sarma Mabiba en présence de son collègue de Doufelgou, colonel Aziaba Ayi Sessi et du vice-président de la cour d'appel de Kara, Aboudou-Salami Moutaka.

Cette activité est placée sous le thème « Faciliter l'accès à la terre pour les investisseurs et les producteurs locaux ». Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités de l'année 2026 du CR-CESP-Kara. L'objectif est d'éclairer les autorités traditionnelles, les chefs des services déconcentrés, les producteurs et

investisseurs ainsi que la population sur les procédures et règlementation d'accès au foncier en vigueur. Il s'agit également d'identifier les contraintes relatives à l'accès à la terre en mettant en exergue les rôles et responsabilités des parties prenantes notamment les autorités coutumières et les services techniques de l'Etat dans la sécurisation foncière.

Les travaux ont été marqués par une communication sur le cadre juridique régissant le foncier et des échanges sur le partage d'expériences en matière de contentieux foncier.

Le préfet Douti a invité ses administrés à s'approprier les procédures d'accès et de sécurisation foncière afin que les incompréhensions soient réduites pour favoriser des relations plus transparentes entre les différents acteurs. Il a souligné que « le développement des collectivités territoriales dépend de la capacité individuelle et collective de chaque citoyen à créer un environnement favorable à l'investissement et à la production tout en respectant les droits et les intérêts de chacun ».

ATOP/PAP/BA

KLOTO/JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE :

UN PROJET LANCÉ POUR RENFORCER L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES PRODUCTRICES

Kpalimé, 16 oct. (ATOP) – La célébration de la journée internationale de la femme rurale a été marquée, le jeudi 15 octobre à Tové-Dzigbé dans le Kloto, par le lancement du projet d'Appui à la production durable du gingembre et à l'autonomisation économique des femmes productrices (APGAF).

Les participants

Ce projet vise à accompagner les coopératives dans la production durable du gingembre, sa transformation en poudre, en jus et en d'autres dérivés, ainsi que dans la recherche de débouchés commerciaux. Il est porté par l'Association pour le développement des initiatives locales (ADIL Togo), avec le soutien de l'organisation canadienne Solidarité union coopération (SUCO) dans le cadre du programme Québec sans frontières (QSF).

La manifestation a connu la participation d'une cinquantaine de femmes productrices, transformatrices et commerçantes de Kpalimé et ses environs, de Blifou et de Kpimé. Elle leur a, également, permis d'échanger avec des institutions financières sur les conditions d'accès aux crédits et aux services financiers adaptés à leurs activités.

Les femmes ont exposé les difficultés rencontrées dans leurs activités, notamment l'accès limité aux terres, l'absence de lieux de vente, les maladies qui affectent les cultures de gingembre, les effets des périodes de sécheresse et le manque de main-d'œuvre.

Pour le directeur exécutif d'ADIL Togo, Koffi Samati, l'initiative vise à informer et à mobiliser les femmes autour des possibilités offertes par le projet. Selon lui, l'accompagnement portera sur l'itinéraire technique de production du gingembre et la recherche de marchés.

Le maire de Kloto 1, Apelete Atigaku a insisté sur les difficultés d'accès des femmes à la terre, les effets du changement climatique sur les saisons agricoles et la nécessité de développer la filière gingembre. Il a souligné l'importance de mieux organiser la production en fonction des besoins du marché et de renforcer les possibilités de transformation locale. Il a également encouragé les femmes à consolider leurs

coopératives afin de mutualiser les moyens et de faciliter la réalisation d'investissements communs, dont l'accès à l'eau d'irrigation.

La représentante pays de SUCO, Mme Simone Zotchi a indiqué que le projet APGAF s'inscrit dans la volonté de soutenir l'autonomisation des femmes et l'amélioration de leurs conditions sociales, économiques et environnementales. Elle a souligné que l'initiative entend promouvoir une agriculture durable tout en renforçant l'indépendance économique des productrices et leur participation au développement des communautés.
ATOP/ER/AYH/DHK

ZIO :

DES CHEFS TRADITIONNELS ENTRETENUS SUR LA PROMOTION DE NOUVELLES NORMES SOCIALES

Gardiens des us et coutumes et officiels

Tsévié, 16 oct. (ATOP) – Dix chefs de cantons de la préfecture de Zio ont été sensibilisés sur leur rôle et responsabilité dans la promotion de nouvelles normes sociales favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes, le mercredi 14 octobre à Tsévié.

A l'actif de l'ONG La Colombe, l'activité se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Améliorer les droits et la santé sexuels et reproductifs et la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents et la nutrition en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Le projet bénéficie de l'appui financier de ONU Femmes à travers le fonds Muskoka.

L'objectif est de renforcer l'engagement des chefs de cantons dans l'identification, la promotion et la diffusion des nouvelles normes sociales favorables au développement inclusif et à la protection des droits des femmes, des filles et des groupes vulnérables. Il s'agit aussi d'amener ces gardiens des us et coutumes à relayer les informations reçues auprès des chefs de villages et de quartiers pour un changement de comportement.

Les participants ont été éclairés sur la définition des normes sociales ; la différence entre normes sociales, traditions et pratiques culturelles et l'influence des normes sociales sur les comportements communautaires. L'atelier privilégie une approche participative comprenant des présentations interactives, des travaux de groupe et le partage d'expériences.

Le préfet de Zio, Gadewa Mawouna, a rappelé que certaines pratiques et normes sociales sont devenues avec le temps, des obstacles à l'épanouissement des femmes, des filles et des personnes vulnérables, ce qui nécessite des actions de changement positif. Le préfet a appelé les chefs de cantons à être les facilitateurs du changement, des relais de sensibilisation et des défenseurs de la dignité de toutes les composantes des communautés.

La coordinatrice de l'ONG La Colombe, Mme Akakpo Adjoa et le secrétaire général de la commune Zio 1, Akakpo Laoutema, ont relevé que les autorités traditionnelles jouent un rôle déterminant dans l'évolution des comportements et des normes sociales au sein des communautés. Toutefois, reconnaissent-ils, la consolidation de ces changements nécessite une implication accrue des chefs traditionnels afin qu'ils puissent identifier les nouvelles normes sociales émergentes dans leurs communautés.
ATOP/BBG/MG

TCHAMBA :

L'ASSOCIATION « TIBATA » ASSISTE 30 ELEVES VULNERABLES ET ORPHELINS

Tchamba, 16 oct. (ATOP) - L'association « Tibata », qui signifie Solidarité en langue Tchamba, a offert, le mercredi 14 octobre, des kits scolaires à 30 élèves vulnérables et orphelins des cours primaires de Tchamba.

M. Kompa remettant symboliquement le kit à une bénéficiaire

Officiels, donateurs et bénéficiaires

Les kits sont composés de sacs, cahiers, stylos, ardoises, tissus kaki et de couvertures. Ce geste vise à accompagner les familles démunies en ce début d'année scolaire. L'association entend ainsi apporter une assistance sociale et humanitaire aux orphelins et aux populations vulnérables.

Le président de l'association, Aminou Digberekou, a indiqué que ce don, bien que modeste, est le fruit de leur solidarité pour promouvoir l'éducation des enfants défavorisés. « Nous avons voulu doter des apprenants démunis d'articles scolaires nécessaires pour poursuivre sereinement leurs études pour un avenir meilleur », a-t-il ajouté.

M. Kompa Alassani, représentant du préfet de Tchamba a invité les ONG, associations et partenaires à s'inspirer de cette initiative et à emboîter le pas. M. Kompa a exhorté les élèves au respect des parents et des enseignants ainsi qu'à l'assiduité à l'école.

Le représentant du maire de la commune Tchamba 1, Takpa Anasse, et le directeur préfectoral en charge des Solidarités de Tchamba, Kwaku Abotsi, ont invité les parents à jouer leur partition pour la réussite scolaire de leurs enfants, relève de demain.

Créée en 2024, l'association Tibata manifeste son humanisme et sa solidarité dans les domaines social et éducatif. ATOP/SA/MEK/BA

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DE L'ETRANGER

BENIN :

LE GOUVERNEMENT DONNE 48 HEURES POUR NORMALISER L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Cotonou, (Xinhua) - Le gouvernement béninois a donné, le mercredi 14 octobre, un délai de 48 heures aux distributeurs de produits pétroliers et aux gestionnaires de stations-service pour rétablir un approvisionnement normal en carburant sur l'ensemble du territoire national.

Cette décision intervient face aux longues files d'attente observées ces derniers jours, selon un compte rendu du ministère de l'Industrie et du Commerce. Sur instructions de la ministre de l'Industrie et du Commerce, Shadiya Alimatou Assouman, son directeur de cabinet, Laurent Akpo, a convoqué ce même mercredi, une réunion d'urgence avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers, en présence du directeur général des Dépôts pétroliers du Bénin (DPB), Sosthène Mesmin Hounsou, précise le compte rendu.

Les autorités ont demandé aux distributeurs et aux gestionnaires de stations-service de mobiliser sans délai les moyens logistiques nécessaires pour assurer le réapprovisionnement des stations en fonction de la demande. L'objectif est de mettre fin aux tensions observées dans les stations-service dans un délai de 48 heures.

Afin de faciliter cette opération, le gouvernement s'est engagé à accélérer et à simplifier les procédures administratives tout au long de la chaîne d'approvisionnement, notamment pour permettre une rotation plus rapide des camions-citernes.

La réunion a également dénoncé des pratiques illicites qui aggraveraient les difficultés d'approvisionnement. Selon le compte rendu, des signalements font état de pompistes qui rempliraient clandestinement, notamment à la tombée de la nuit, de grandes quantités de bidons jaunes destinés au marché noir, au détriment des consommateurs ordinaires.

Les autorités ont annoncé le renforcement des contrôles sur le terrain et averti que les distributeurs contrevenants ainsi que les pompistes impliqués s'exposeraient aux sanctions prévues par la loi.

Ces mesures interviennent alors que de longues files d'attente ont été signalées ces derniers jours devant des stations-service, notamment dans le nord du pays, suscitant des inquiétudes parmi les usagers. (Xinhua)

BURKINA FASO :

LA CULTURE DE L'ANANAS GAGNE DU TERRAIN AU SAHEL

Ouagadougou (Africanews) - Dans un pays aride et enclavé où l'agriculture est confrontée à la rudesse croissante du climat, des producteurs burkinabè démontrent que l'ananas peut prospérer malgré des conditions réputées peu favorables. Une expérimentation agricole devenue, sous l'impulsion des autorités, l'un des emblèmes de la quête de souveraineté alimentaire.

À Ouagadougou, des canards déambulent entre les rangées d'ananas. Sous leurs pattes, la terre est rouge, sableuse et caillouteuse. Le paysage est aux antipodes des terres tropicales luxuriantes auxquelles le fruit est habituellement associé. Pourtant, dans cette exploitation située au cœur du Burkina Faso, les plants se développent bel et bien.

Cette réussite agricole est portée notamment par Oumarou Compaoré, agriculteur issu d'une famille de cultivateurs, qui s'est lancé dans la production d'ananas pendant la pandémie de Covid-19. Son parcours illustre à la fois la persistance des préjugés sur les capacités agricoles du Sahel et la volonté de certains producteurs de les dépasser.

"Nous avons nous-mêmes été victimes de ces stéréotypes", explique-t-il. "Nous nous disions que nous sommes dans un pays sahélien. Tout ce que nous pouvons faire, au bout du compte, c'est du coton, du maïs ou du sorgho".

Son expérience l'a conduit à remettre en cause cette évidence supposée. "L'ensoleillement dont nous disposons dans ces pays sahéliens constitue en réalité un avantage pour l'agriculture, comparativement aux pays côtiers", estime-t-il.

L'ananas est ainsi devenu, au Burkina Faso, bien davantage qu'une culture expérimentale. Il s'inscrit désormais dans une politique de réduction de la dépendance aux importations et d'adaptation de l'agriculture aux contraintes climatiques. Des plants sont notamment cultivés à l'intérieur d'une base militaire de Ouagadougou, tandis que la

production fruitière figure parmi les initiatives associées aux objectifs nationaux de souveraineté alimentaire.

Cette ambition s'inscrit dans un contexte politique où l'alimentation occupe une place croissante. En avril, un panier d'ananas avait été placé aux côtés du drapeau burkinabè lors d'une longue interview télévisée du président Ibrahim Traoré, accordée aux médias internationaux. Les autorités mettent également en avant la progression de la production locale de concentré de tomate et ont annoncé en avril l'interdiction des importations de riz, officiellement destinée à favoriser la production nationale.

Une agriculture sahélienne qui cherche à diversifier ses cultures

L'expérience d'Oumarou Compaoré a inspiré d'autres producteurs. Kaba Séré raconte avoir d'abord observé l'exploitation avant de suivre une formation consacrée à cette culture. Les enseignements théoriques et pratiques lui ont permis de se lancer à son tour.

"Quand nous avons vu ce que faisait Oumarou, nous avons compris que c'était réellement faisable", témoigne-t-elle. Son exploitation compte désormais environ 60 000 plants. Pour elle, le constat ne relève plus de l'expérimentation : "C'est une réalité : les ananas poussent au Burkina".

Derrière cette diversification agricole se joue également une bataille culturelle. Au Burkina Faso comme dans d'autres pays africains, la consommation de produits importés a longtemps été associée à une forme de prestige. Luc Damiba, du Mémorial Thomas-Sankara, estime que la transformation des habitudes alimentaires passe d'abord par une évolution des mentalités.

"Nous avons toujours pensé, à travers la publicité, la télévision et les moyens de communication, que ce qui vient de l'extérieur est meilleur que ce qui vient d'ici", souligne-t-il. Selon lui, la promotion des productions nationales suppose donc de rompre avec cette représentation.

La question de la souveraineté alimentaire possède par ailleurs une profondeur historique particulière au Burkina Faso. Elle renvoie notamment à l'héritage de Thomas Sankara, président de 1983 à 1987, dont la politique agricole cherchait à renforcer l'autonomie du pays et à limiter sa dépendance à l'aide extérieure.

Beverly Ochieng, analyste senior chez Control Risks, rappelle que cette conception est profondément ancrée dans le discours politique et dans le tissu social burkinabè. Sankara défendait notamment l'idée que l'aide alimentaire ne devait pas se substituer aux moyens permettant aux populations de produire elles-mêmes leur nourriture : tracteurs, engrais et outils agricoles devaient, selon cette logique, contribuer à l'autonomie des producteurs.

L'alimentation au cœur de la stabilité politique

Ibrahim Traoré a largement revendiqué l'héritage de Sankara, en particulier dans sa contestation de l'influence occidentale et dans sa défense d'une plus grande autonomie économique du Burkina Faso. La souveraineté alimentaire constitue l'un des volets de cette stratégie.

Mais l'enjeu dépasse l'idéologie, souligne Ochieng. Dans un pays confronté à une situation sécuritaire difficile, à la pauvreté et aux effets du changement climatique, la capacité à assurer l'approvisionnement alimentaire constitue aussi un facteur de stabilité politique.

"Pouvoir avoir de la nourriture sur la table est extrêmement important", observe-t-elle. "Si vous n'êtes pas capable de nourrir un pays, les populations deviennent mécontentes".

La culture de l'ananas apparaît ainsi à la croisée de plusieurs impératifs : diversifier les productions, réduire certaines importations, valoriser les ressources locales et adapter l'agriculture à un environnement sahélien soumis à des conditions de plus en plus difficiles.

Pour les producteurs qui ont fait le pari de cette culture, l'enjeu est aussi de démontrer que les limites attribuées au climat sahélien ne sont pas nécessairement des fatalités agricoles. Dans les parcelles de Compaoré et de Séré, les rangées d'ananas offrent une illustration concrète de cette ambition : au-delà du fruit, c'est la capacité du Burkina Faso à produire davantage par lui-même qui est mise à l'épreuve.
Africanews

SAHEL :

L'EI ET AL-QAÏDA S'AFFRONTENT DANS UNE BATAILLE SANS PRECEDENT

Bamako (Africanews) - Les affrontements entre les deux principales organisations jihadistes opérant au Sahel connaissent une intensification sans précédent. Depuis le début du mois de septembre, les combats opposant le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, et l'État islamique au Sahel (ISSP) se multiplient dans la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

L'État islamique affirme avoir tué plus de 400 combattants du JNIM lors d'une bataille survenue le 9 octobre dans la province burkinabè de l'Oudalan, à proximité des frontières malienne et nigérienne. Ce bilan n'a toutefois pas pu être confirmé de manière indépendante. S'il était avéré, il s'agirait du combat le plus meurtrier jamais enregistré entre les deux groupes jihadistes.

Selon Heni Nsaibia, analyste du projet de surveillance des conflits ACLED, les deux organisations se sont affrontées à plus de 320 reprises depuis 2019, causant environ 2 200 morts. Les violences, longtemps concentrées au Mali et au Burkina Faso, s'étendent désormais vers l'ouest du Niger et jusqu'au nord-ouest du Nigeria.

Cette rivalité s'explique par la volonté des deux mouvements de contrôler les mêmes territoires, les routes stratégiques et les populations locales, essentielles au recrutement et à leur implantation. Les experts estiment que cette lutte d'influence contribue à l'expansion continue du jihadisme dans la région, malgré les opérations menées par les autorités militaires des trois pays.

Au-delà de la conquête territoriale, les deux groupes défendent des stratégies différentes. Le JNIM privilégie l'ancrage local en nouant des alliances avec certaines communautés et en concentrant ses attaques contre les forces de sécurité et les armées étrangères. L'État islamique, en revanche, adopte une approche plus radicale, ciblant également les civils qui refusent de se soumettre à son autorité.

Malgré les pertes revendiquées par l'État islamique, les Nations unies estiment que le JNIM demeure la principale menace terroriste au Sahel. L'organisation compterait entre 7 000 et 8 000 combattants, contre environ 2 000 pour la branche sahélienne de l'État islamique. Plusieurs analystes s'attendent désormais à une contre-offensive du JNIM dans les prochains jours, faisant craindre une nouvelle escalade de la violence dans une région déjà profondément déstabilisée. Africanews

---

LE MADAGASCAR RENFORCE SA VIGILANCE APRES UN DEUXIEME CAS D'EBOLA AU KENYA

Antananarivo, (Xinhua) - Le ministère malgache de la Santé publique a annoncé, le jeudi 15 octobre, le renforcement des mesures sanitaires après la confirmation d'un deuxième cas de maladie à virus Ebola au Kenya.

Selon un communiqué du ministère, ces mesures portent notamment sur le renforcement de la surveillance sanitaire dans les aéroports et la préparation des établissements de santé à la détection et à la notification immédiates des cas suspects, ainsi qu'à leur isolement, au prélèvement d'échantillons, à leur transport sécurisé et à la prise en charge des patients, tout en assurant la prévention des infections.

Les voyageurs en provenance du Kenya sont désormais soumis à une surveillance renforcée aux points d'entrée et à un suivi sanitaire pendant 21 jours.

Pour les voyageurs en provenance de la République démocratique du Congo (RDC) ou ayant transité par ce pays, la mise en quarantaine obligatoire de 21 jours, assortie d'un suivi sanitaire, est maintenue pour les personnes autorisées à entrer sur le territoire malgache.

Le ministère a précisé que ces dispositions étaient coordonnées avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les partenaires techniques concernés. Madagascar avait déjà renforcé son dispositif sanitaire après la confirmation du premier cas d'Ebola au Kenya le 6 octobre. Xinhua

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

SPORTS

FOOTBALL/QUALIF. CAN 2027 :

ALGERIE VS TOGO LE 14 NOVEMBRE A TIZI OUZOU, TOGO VS ALGERIE LE 17 NOVEMBRE A KEGUE

Lomé, 16 oct. (ATOP) – La Confédération Africaine de Football (CAF) a fixé le programme de la double confrontation entre l'Algérie et le Togo, comptant pour les 3ème et 4ème journées des éliminatoires de la CAN PAMOJA 2027. Les deux sélections se retrouveront à deux reprises en l'espace de quatre jours, d'abord à Tizi Ouzou, puis à Lomé.

Premier acte à Tizi Ouzou, en nocturne

Le match aller de cette double confrontation se disputera d'abord en Algérie au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, sur une pelouse naturelle, le samedi 14 novembre 2026 à 19 heures GMT. Il sera alors 20 heures, à l'heure algérienne.

Retour à Kégué quatre jours plus tard

Après le déplacement en Kabylie, les deux équipes se retrouveront à Lomé pour la manche retour. Togo vs Algérie se jouera le mardi 17 novembre 2026 à 16 heures GMT au stade de Kégué. Les Eperviers y retrouveront leur public, près de deux mois après la victoire obtenue face au Burundi au même endroit, dans une ambiance qui avait marqué les esprits.

L'enjeux de ces matches

L'enjeu est énorme pour les Eperviers. La double confrontation va décider de la qualification du Togo qui compte trois points après deux journées. Face à l'Algérie, ils abordent une séquence qui pourrait largement dessiner la suite de la course aux deux billets qualificatifs pour la phase finale.

Les Fennecs ne sont pas des inconnus pour le Togo. Les deux sélections se sont déjà croisées lors des éliminatoires des CAN 2019 et 2025. Au lendemain du tirage au sort, le sélectionneur national avait mesuré l'ampleur de la tâche sans renoncer à l'ambition : « L'Algérie reste une grande nation du football africain avec beaucoup d'expérience au haut niveau, mais il ne faut pas oublier qu'il y aura deux équipes qualifiées dans ce groupe. Nous allons jouer nos chances avec ambition et détermination. »

La liste des joueurs convoqués seront communiquées ultérieurement.
ATOP (Cellule de commun FTF)

MONDIAUX DE CYCLISME SUR PISTE. LE MORBIHANNAIS ÉTIENNE OLIVIERO VICE-CHAMPION DU MONDE DU KILOMÈTRE !

Shanghai, (Ouest France) – Le Morbihannais Étienne Oliviero a décroché la médaille d'argent aux championnats du monde du kilomètre le vendredi 16 octobre à Shanghai (Chine) en 59''365. Une énorme performance pour ses premiers Mondiaux chez les élites. Le pistard français de 20 ans a seulement été devancé par le Néerlandais Jeffrey Hoogland (58''713), sacré pour la cinquième fois sur la distance.

Immense Étienne Oliviero ! Ce vendredi 16 octobre 2026, le pistard originaire de Bignan (Morbihan) a décroché la médaille d'argent aux championnats du monde du kilomètre à Shanghai (Chine) en 59''365 soit 60,642 km/h. Il devient le premier Français à décrocher une médaille mondiale sur l'épreuve depuis Melvin Landerneau en 2022.

Première médaille française depuis 2022

À seulement 20 ans, le Morbihannais, vice-champion d'Europe et double champion de France en titre de l'épreuve, a bluffé pour son premier rendez-vous international chez les élites. Deuxième des qualifications dans la matinée en 58''884, Étienne Oliviero a tenu son rang en finale malgré un chrono inférieur.

Après un départ précoce et trop poussif, le pistard formé à l'OC Locminé a fini par reprendre le contrôle et écraser les pédales jusqu'à la fin. Ce qui a fait la différence face au Britannique Joseph Truman éreinté dans son dernier tour de l'anneau et qu'il devance d'un petit dixième.

En revanche, il n'y avait rien à faire face au Néerlandais Jeffrey Hoogland, maître incontesté de la discipline. Sorti premier des qualifications, il a lui aussi tenu son rang en 58''713 (61,315 km/h) soit six dixièmes de mieux que le Tricolore. Il s'offre là son cinquième titre mondial sur la discipline après 2018, 2021, 2022 et 2023, devenant le pistard le plus titré sur l'épreuve devant un certain Arnaud Tournant (quatre titres).

Ouest France

REPUBLIQUE TOGOLAISE
atop
Agence Togolaise de Presse
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION
35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi
Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou
Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka
Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi
Chef section Photographie
DJOKPE Koffi
Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés